

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL,

Rue de las Cámaras n. 34.

HONNEUR ET PATRIE !

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 patacons par mois

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

Amanach Français.

Samedi 22 (1791) Louis XVI qui fuyait avec sa famille pour passer à l'étranger est arrêté à Varennes et ramené à Paris.

(1792) Le peuple insurgé envahit le château des Tuileries à l'occasion de la célébration du serment du Jeu de paume. C'est dans cette journée que Louis XVI, qui feignait de fraterniser avec le peuple, consentit à se couvrir la tête du bonnet phrygien.

(1800) Convention relative à la remise des forts et de la ville de Gênes aux français, par suite du traité conclu entre les généraux Berthier et Mélas.

MONTÉVIDEO.

Juin 21 1844.

La gloire n'est pas une substance dont on se nourrisse longtemps, aussi n'est-ce pas pour elle que nous avons pris les armes, ce n'est pas pour elle que le cœur gros et les larmes aux yeux nous avons renoncé à notre première et aimée patrie. Ce n'est pas pour la gloire qui trop souvent n'est qu'un mot vide de sens que nous avons fait de si grands sacrifices, que nous souffrons de si rudes épreuves, et supportons de si pénibles privations; privations de tant plus cruelles que tout ce qui nous est cher les subit avec nous.

Mais si ces épreuves, ces privations, ces sacrifices sont grands, notre courage et notre dévouement le seront plus encore, rien n'ébranlera la volonté de ces gardes nationaux, qu'une politique aussi stupide qu'anti-natio-

nale a privé du droit de porter les nobles couleurs que leurs pères plantèrent sur toutes les capitales de l'Europe. Les yeux tournés vers la France, qui les regarde, ils continueront cette tâche si noblement entreprise, fils de ces soldats de la république qui vainquirent les despotes, au bord du Nil, sur le Rhin et dans les plaines de l'Italie; ils sauront, s'il le faut, renouveler les hauts faits dont la France s'enorgueillit; on les verra si leur nouvelle patrie l'exige, pieds nus, sans pain, s'élancer et courir pour la sauver. Car ce n'est pas pour un peu de gloire et de fumée qu'ils combattent, c'est pour la liberté et l'indépendance de la patrie adoptive qui leur a tendu les bras quand un agent prévaricateur les a privé de leur mère. Pour rester digne d'elle ils l'imiteront, et se rappelant 93, ils prouveront aux ennemis de la République Orientale, qu'adoptés par elle, ils sont toujours les dignes enfants de la France.

93 date mémorable que les ennemis de notre révolution ont travestie et affublée de lambeaux sanglants pour la défigurer, mais que l'histoire inflexible inscrira dans ses fastes, comme le palladium de la liberté et de l'indépendance de la France.

En effet, 60 000 prussiens avaient envahi son territoire, 40 lieues les séparaient à peine de Paris, Dumouriez pouvait à peine leur opposer 20 000 hommes démoralisés et commandés encore par des officiers nobles toujours prêts à trahir comme il le fit plus tard lui-même. Soudain un cri d'alarme se fait entendre.

L'horloge, se portes avaient cédé à l'invasion torrentielle. Voyez la foule mugissante qui roule ses flots bigarrés à la lueur scintillante des bougies; un palais de lumières tourmenté par des êtres fantastiques. Tout Paris est là, mêlé, confondu. Paris jeune, Paris fashionable, Paris laid, Paris débauché, Paris artiste, Paris Lacenaire. Le mystère enveloppe et protège tout cela de son manteau panaché.

Léon avait à peine fait quelques pas dans la salle, qu'il fut abordé par un domino qui, bon gré mal gré, s'empara de son bras.

— Ma charmante, je ne suis pas digne de la faveur que tu me fais ce soir.

— Tu as l'air d'une âme en peine; je viens te délivrer.

— Moi, je refuse le paradis que tu m'offres.

— Pourquoi donc, Léon ?

— Ah ! j'ai l'honneur d'être connu de toi, beauté mystérieuse ?

— Qui ne te connaît, l'amant d'Alice ?

— Dans ce cas, j'en userai donc en vieille connaissance; je te quitterai sans cérémonie.

— Et moi, c'est au même titre que je resterai près de toi.

LA PATRIE EST EN DANGER. La convention mesurant l'étendue du danger, comme un pilote intrépide et calme au milieu de la tempête, rend le 20 août le décret suivant qu'elle fait afficher et repandre à profusion dans toutes les communes de France, et qui porta l'enthousiasme de la liberté jusqu'au délire et l'amour de la patrie jusqu'à la passion la plus vive.

Art. 1. Les jeunes gens iront au combat; les hommes mariés forgeront les armes, transporteront les subsistances et les munitions; les femmes feront des tentes, des habits, et serviront dans les hôpitaux; les enfants mettront le vieux linge en charpie; les vieillards se porteront sur les places publiques pour exciter le courage des guerriers.

Art. 2. Les maisons nationales seront converties en casernes, les places publiques en ateliers d'armes, le sol des caves enlessivé pour en extraire le salpêtre.

A cette voix, à ce cri, les tambours battent la générale de toute la force de leurs poignets; les cloches ébranlées à toutes volées, jettent à travers les airs les sons terribles du tocsin: citadins, villageois, accourent de tous les points les plus reculés de la France, ils ont compris qu'un grand événement se prépare, que le moment suprême est venu pour la France d'être ou de n'être plus. L'Europe ameutée par les Bourbons s'est ruée sur elle, un moment d'indécision, et tout est perdu. Mais ce cri de liberté qui a toujours eu tant d'écho en France, a vibré dans le cœur de ses enfants, et on les voit accourir l'un avec un fusil de chasse, l'autre avec un bâton surmonté d'une pique dont le fer brillant annon-

— Les accueils les plus sourians cachent parfois des choses sinistres.

— Voyons ta main ?

— Pourquoi ?

— Pour tâcher de savoir ce que tu veux. C'est par la main qu'au bal masqué se résout pour moi le problème de l'inconnu.

— Soit: la voici, y compris le gant; mais, prends garde, j'ai le cœur sur la main....

— Tu aimes le luxe, la marque de ce solitaire me l'indique. Tu es coquette, car ton gant est parfumé. Tu es mariée, car l'anneau que tu portes a la prétention de le dire. Peut-être aussi es-tu bien faite... Ta main est fine, délicate, aristocratique, et presque toujours la forme des doigts correspond à celle des jambes; mais tout cela est bien vague, et le nom par lequel se résume tous ces détails m'échappe. Tu dois être quelque profane duchesse....

— Tu n'es pas galant; n'importe, je veux être généreuse envers toi.

— Dans ce cas, adieu; j'ai peur des gens généreux.

— Reste, te dis-je, j'ai à te parler sur un sujet qui te touche.

FEUILLETON.

LA DERNIÈRE VALSE.

(Suite.)

Le froid qui l'avait pénétré donnait une pâleur verte à son visage. Il monta lentement l'escalier, sur les derniers degrés duquel débordait le trop plein de la foule qui remplissait la salle.

Jamais hiver parisien n'avait été plus fertile que celui-là en splendeurs de carnaval; les bals parés et masqués, remis en vogue dans le beau monde, datent de cette année. Musard, Valentino, l'Opéra étaient les grands centres, les foyers tumultueux d'où les joies folles s'élevaient jusqu'au délire; mais dans chaque salon, le carnaval sécouait aussi ses grelots: toutes les invitations particulières portaient pour mémorandum qu'on ne serait pas reçu sans costume; le plaisir ne semblait être possible qu'à la condition des faux nez, des dominos, des barbes postiches et des têtes de homard. C'était partout une émulation d'orchestre, de lumière et de bruit.

L'Opéra avait vainement essayé de se maintenir dans ses vieilles traditions de bonne compagnie, dans ses mystères, ses dominos sombres, ses intrigues chuchotées sous

ce assez qu'elle vient d'être forgée. En sabots, pieds nus, tous ces fils de la liberté, qui vont devenir des héros, volent à la frontière pour sauver la patrie ou mourir avec elle. Des hommes, des jeunes gens, des enfants s'arrachent des bras de leurs femmes, de leurs mères, et viennent jurer sur l'autel de la patrie de mourir ou de vivre libres. La liberté entend leur serment, saisit sa lance, les guide au combat et le sol national est purifié. L'ennemi culbuté de toutes parts, sent s'échapper sous ses pieds cette terre qui repousse les esclaves et les tyrans.

C'est de là, c'est de 93 que date cette promenade militaire à travers les capitales conquises et les trônes renversés. C'est de cette armée de paysans, que sont sortis les grands hommes qui ont illustré la France; demandez à ces vieux patriotes de cette grande époque dont trois ou quatre nobles débris sont encore dans nos rangs, et ils vous diront plus éloquemment que nous, car ils y étaient, comment "ces sans culottes, ces va-nu-pieds," courraient à la bayonnette quand l'air retentissait des cris mille fois répétés "de vive la république."

C'est, qu'ainsi que nous le disons, ils combattaient non pour la gloire, mais pour la liberté; privations, sacrifices de toutes espèces rien n'était au dessus de leurs forces et de leur volonté, comme eux nous avons commencé, comme eux nous finirons; et peut-être qu'un autre général Foy parlant de nous dira un jour: "pour résister aux enfants de la patrie, il eût fallu être aussi passionné qu'eux mêmes pour la liberté. Nos fantasmes hauts de cinq pieds, ramenaient par centaines les colosses d'Allemagne et de Croatie."

Nos prévisions ne nous trompaient pas lorsque nous esperions que M. l'amiral Laine, ne laisserait pas sans réclamations passer le

—Je n'ai pas même la curiosité de l'ennui.

—Soit; mais tu as bien celle de la jalousie... Alice est ici.

—Alice! dit Léon étourdi du coup; je le sais.

—Tu mens, Léon... Alice est ici incognito.

—Qui te l'a dit?

—Un hasard, suivi d'une indiscretion... Va maintenant. Le domino qui porte une rose blanche à la main, c'est Alice.

En disant ces derniers mots, le masque, plus souple qu'une gazelle, avait glissé des bras de Léon, et s'était perdu dans la foule.

Les pressentiments n'avaient pas trompé.

Alice s'était jouée de ses promesses! L'indignation lui monta au cœur. Il se jeta dans la mêlée du bal comme un limier sous les fourrés où le gibier s'abrite.

—Alice, Alice ici, après toutes les assurances qu'elle avait prodiguées le matin. Mais je ne suis donc qu'un jouet, se disait Léon; ce doute qu'elle a laissé tomber dans mon cœur, c'est un poison qui me fait mal. Oh! je troublerai sa joie, dussé-je affronter le scandale; je la trouverai, et je l'arracherai du bal.

Il avança sur le tapis des degrés qui relient les couloirs au parterre et à la scène. C'était un observatoire d'où il pouvait découvrir un grand espace. Il laissa planer ses regards sur cette mer de têtes, si compacte par zones, qu'on aurait pu la croire stagnante et immobile.

Au pied des colonnes de l'avant-scène, était posé un

meurtre du charpentier du MEXICAIN. Nous avons acquis la certitude que le chef d'état-major de M. l'amiral a été envoyé par lui au "Buceo." Pour résultat de cette démarche M. l'amiral a obtenu du prétendant une pension de huit cents francs pour la veuve de la victime, et LA PROMESSE d'Orbe de faire punir l'assassin "si on le découvre."

L'honneur, l'unique bien qui soit resté aux Legionnaires est une qualité trop précieuse pour qu'il soit permis de l'attaquer sans revendication.

Quelques Legionnaires de la deuxième Legion ayant passé quelques instants dans le magasin du Sr. Pouyaud, et un article ayant manqué dans ce magasin, M. Pouyaud fit planer des soupçons injustes sur ces messieurs. Aujourd'hui M. Pouyaud ayant reconnu son erreur, s'empresse de leur faire savoir que n'ayant pas eu l'intention de les insulter il prie de recevoir ses excuses et l'expression de ses regrets.

L'enterrement du malheureux marin assassiné par les seides de Rosas a eu lieu hier. Le convoi a traversé la ville pour se rendre au "Campo Santo." Sur son passage tous les visages attristés témoignaient de l'indignation qu'inspire une pareille atrocité, qui ne doit pas rester sans vengeance, sous peine de faire douter de la justice de M. l'amiral, qui s'est déjà occupé de cette affaire et saura empêcher, qu'elle ait dans l'oubli grossir le nombre des crimes impunis commis par les satellites de Rosas.

MINISTÈRE DES FINANCES

Montevideo, 19 juin 1814.

Le gouvernement désirant opérer une meilleure répartition des charges qui se sont imposées spontanément les citoyens pour la défense du pays, et faire cesser cette énorme inégalité avec laquelle ils les ont supportées jus-

qu'à présent, en les distribuant suivant la fortune dont chacun peut disposer, et de mettre un terme aux charges non votées par le corps législatif; considérant spécialement que les moyens qu'il possède, avec ceux qui sont compris dans les derniers projets de loi soumis aux HH. CC. ou d'autres que ces dernières voudront y substituer, pourront suffire aux besoins de l'Etat avec régularité et pour long temps, en évitant la précipitation dans les contrats, et les énormes préjudices qu'il en pourrait survenir à la nation, et surtout aux mêmes citoyens qui contribuent aujourd'hui à sa défense dans cette capitale fermée pour jamais aux traîtres et aux tyrans, a accordé et décrète:

Art. 1er. La souscription mensuelle qu'ont payée la plus grande partie des citoyens dans les mois d'avril, mai, juin, sera dorénavant répartie entre tous les citoyens qui existent dans cette capitale.

2. Sont exceptés les citoyens qui combattent personnellement dans les corps actifs de la garnison.

3. La répartition se fera par des commissions de sections, composées du Juge de Paix et six personnes du quartier qui figurent pour la plus grande quantité dans la souscription actuelle.

4. Les quantités délivrées par les citoyens dans les mois antérieurs devront être la base de la répartition.

5. La souscription sera dorénavant remboursée et son total ne pourra dépasser celui de 15000 piastres mensuellement. L'opération achevée dans les sections, on fera le total des listes, et si la répartition dépassait cette quantité, les commissions diminueraient proportionnellement sur chaque contribuant l'excédant de la somme.

6. Le ministre des finances est chargé de prendre les mesures qu'il jugera convenables pour que cette opération soit terminée dans huit jours.

7. Les reçus de cette souscription seront admis comme de l'argent en paiement des impôts que voterait le corps législatif.

8. Dès que le gouvernement commencera à percevoir les secours qui sont en délibération, le présent décret et tous ceux qui n'ont point été votés seront nuls.

9. Pour les achats que le gouvernement fait, les citoyens contribuant auront la préférence à prix égal.

10. Ce décret sera soumis à l'approbation du corps législatif.

11. Que ce soit publié, communiqué et inséré au R. National.

SUAREZ.

Andrés Lamas.

—Au diable! disait Léon. Me prends-tu pour un clerc d'huissier. Arrière! et il poussait et coudoyait le monde.

—Qu'est ce que ce manant, qui nous marche ainsi sur les pieds! exclamait un gros débardeur. Garde municipal, faites donc la police; bridez ce Monsieur qui s'emporte.

Léon ne tournait pas même la tête pour voir de quel côté part lui venaient ces apostrophes.

Au confluent du foyer il se trouva face à face avec le vicomte de Sarville.

—Enchanté de te voir, lui dit celui-ci. tu t'es donc décidé... Mais quel visage décomposé... Qu'as-tu donc?

—Rien, j'ai chaud.

—Tout le monde a chaud; mais j'espère bien que tout le monde n'a pas cette mine-là.

—Dis-moi quel est ce prince qui t'accompagnait à l'ambassade?

—Un Italien de fortune, qui commence à se faire un nom par ses prodigalités.

—Qui connaît-il à Paris?

—Pour le coup, tu m'en demandes trop long; je ne sais, Esther te dirait mieux...

—C'est là tout ce que tu sais?

—Parole d'honneur.

—Adieu, mon cher.

[La suite au prochain numéro.]

FRANCE.

CHAMBRE DES DEPUTES.

PRESIDENCE DE M. SAUZET.

Séance du 27 janvier.

La séance est ouverte à une heure.

L'assemblée est nombreuse de bonne heure; à droite, à gauche, au centre se forment des groupes autour de MM. Odilon Barrot, Thiers et Guizot. Il y a dans la salle comme un sourd prolongement de l'agitation d'hier; on s'attend généralement à une séance animée.

M. le président procède au tirage des bureaux.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet d'adresse. La délibération a été ouverte hier sur les amendements proposés au 10^e paragraphe.

Celui qui s'éloigne le plus du projet est celui de MM. Cordier et de Courtois, qui consiste dans la suppression de cette phrase: "La conscience publique flétrit de coupables manœuvres."

La parole est à M. Cordier.

M. Cordier. Votre commission, par la proposition que je combats, s'est placée en dehors et au-dessus des lois. Elle voudrait nous transformer en cour judiciaire. Déjà la déclaration contre l'évidence des faits, que la France est partout prospère et satisfaite, avait excité nos justes réclamations en faveur de l'agriculture. La proposition de flétrir en masse des Français doit éveiller nos susceptibilités de législateurs. La commission, trop préoccupée, peut-être, de ce qui se passe à l'étranger, s'est prétendue l'interprète de la conscience publique. La commission, par sa proposition de flétrissure, s'est érigée en comité de salut public (Agitation); elle nous invite à rendre un arrêt.

Ne craignez vous pas que, sur le monument du plus illustre de ceux que vous voulez frapper, sur le monument qui sera élevé à la gloire de Chateaubriand, on décrive d'une autre assemblée, on inscrive comme titre d'honneur: "A Chateaubriand, flétri par la chambre de 1844 pour crime de fidélité. (A gauche: Très bien! très bien!) Rappelez vos souvenirs, messieurs, et repoussez toute proposition de flétrissure et de blâme, parce qu'elle tend à confondre tous les pouvoirs, à les usurper, et en définitive à les proscrire.

M. Harlé. Voici mon opinion: Les Français qui n'ont pas prêté serment de fidélité au roi des Français et à la charte ont fait une démarche capable d'encourager les espérances de leurs ennemis, ont fait un acte coupable. La chambre ne doit pas hésiter à les flétrir.

M. Ledru Rollin. Je viens appuyer l'amendement qui vous est proposé et combattre le projet de votre commission: la rédaction de votre commission doit être repoussée, même au point de vue du gouvernement. Je crois que si d'abord une rédaction pareille a pu paraître raisonnable, il n'en est plus ainsi depuis les explications qui ont été données.

Autrefois, le parti légitimiste pouvait inspirer des craintes plus ou moins sérieuses; depuis, les choses se sont atténuées; elles se sont misérablement amoindries. Que craignait-on autrefois? La guerre civile, le retour d'hommes et de choses qui étaient déjà revenus. Mais là ces craintes ont dû cesser; nous avons entendu les membres du parti légitimiste; tous vous ont dit: Nous avons prêté serment comme vous, le serment nous oblige comme vous: nous ne faisons qu'une réserve pour le cas où la royauté violerait le serment. Il n'y a pas de roi de France... ou plutôt il y a un roi de France par opposition au roi de l'intelligence, dans un salon d'Angleterre; il n'y a même plus de duc de Bordeaux, il y a un comte de Chambord.

Eh bien! il résulte de ces faits et on est venu vous dire ici qu'il n'y a plus de parti légitimiste; il n'y a plus que des légitimistes gardant une opinion au fond de leur conscience, mais ils ont prêté serment au roi des Français, et ils le tiendront. Et je vous demande, si à tels hommes qui ont tenu ce langage, vous pouvez appliquer le mot de flétrissure?

Charles II avait été flétri en Angleterre. Quand il a eu la force, cela ne l'a pas empêché de remonter sur le trône. Personne n'a été plus flétri que Napoléon en

1814, et quand il a eu la force, cela ne l'a pas empêché de revenir. Et si le parti que vous flétrissez n'a pas la force pour lui, prenez garde, vous allez peut-être la lui rendre. (Mouvement.)

Mais je pourrais vous demander si vous n'avez pas peut-être contribué vous-même à donner de l'importance à la démarche des légitimistes. M. le ministre des affaires étrangères a dit au commencement de cette session: "C'est à compter de la mort du duc d'Orléans, de l'héritier présomptif de la couronne, que le parti légitimiste a conçu de nouvelles espérances et relevé la tête.

Voilà ce qu'a dit dernièrement M. Guizot, tandis qu'en 1833 M. Thiers disait au contraire: "Qu'on me montre un carliste, il n'y a pas un carliste en France, je ne crois pas aux carlistes." [On rit.]

M. Thiers. Je n'ai pas dit tout à fait cela!

M. Ledru Rollin.—La différence qui existe entre ces deux paroles résulte de la marche même du gouvernement. Que s'est-il passé en effet? Qu'est-ce qui a perdu la restauration? Sa défiance de la garde nationale, ses persécutions contre la presse, et la corruption dans les élections. (Bruit au centre.) Eh bien! je le demande, le garde nationale, qu'en avez-vous fait (Interruption.)

La garde nationale, qu'en avez-vous fait? M. le ministre de l'intérieur nous disait l'année dernière à la tribune; "Dans la plupart des villes, les gardes nationales sont dissoutes. Cela est vrai. La loi est violée nous prenons cela sous notre responsabilité."

En matière électorale, la corruption a été constatée par une enquête; un arrêté du préfet de Toulouse a déclaré qu'il ne pouvait pas y avoir de réunion électorale sans l'autorisation du maire, ce qui est contraire à la loi; l'arrêté subsiste.

La presse, vous l'avez mise dans un tel filet, qu'elle ne peut pas en sortir (très bien! très bien!); vous l'avez prise d'abord par les lois de septembre, lois passagères, transitoires, exceptionnelles, que l'on devait rapporter et que l'on applique tous les jours; la presse, vous l'avez prise par l'interprétation de la complicité morale; vous l'avez prise par les annonces judiciaires; la presse, vous l'accablez!

On reprochait à la restauration des prodigalités, vous avez trouvé le moyen de doubler le budget.

Au centre.—Et l'équilibre,

M. Ledru Rollin.—L'équilibre, vous ne pourriez l'établir que par des emprunts. Il n'est donc pas étonnant que le légitimiste, voyant cette application du pouvoir à reconstituer l'ancien régime, aient cru qu'il ne manquait plus qu'une chose à l'œuvre... un roi de leur principe. Leur erreur est excusable; après 1830, n'avez-vous pas conservé presque tous les fonctionnaires de la restauration; ne vous êtes-vous pas fait représenter par un homme qui, lui aussi, avait le don funeste de savoir les catastrophes probables, car il restait debout après tous les désastres, par M. de Talleyrand, tandis que vous envoyiez mourir dans une forteresse les prisonniers victimes d'une autre conviction (bruit); des prisonniers dont je parle, vingt-deux sont morts; cela résulte d'un document officiel.

Dans l'armée, tous ceux qui ont prêté serment au gouvernement nouveau, on les a avancés; dans la magistrature, ils sont tous restés; dans le ministère même, la majorité a été presque toujours composée de personnes qui ont servi le gouvernement de la restauration.

J'arrive à d'autres faits qui vous toucheront de plus près: car il s'agit de vos œuvres. Vous avez cherché à restaurer toute ce qui semblait avoir disparu après la révolution de juillet. Ainsi, nous avons dit pendant quelque temps les vaisseaux de l'état; aujourd'hui, dans vos notes diplomatiques, on dit la flotte du roi. (Mouvement)

Nous avons entendu dire pendant quelque temps le gouvernement, les trois pouvoirs de l'état; aujourd'hui on vous dit, on vous répète avec emphase le gouvernement du roi. (Interruption.)

(La suite au prochain numéro.)

CHARADE.

A LOUISE.

Un jour, t'en souviens-tu, mon ange,
Ma gondole suivit la tienne sur les eaux;
Et, depuis, un amour étrange
Calcine mon sang et mes os.
Mais quand d'un vague espoir, mon âme ainsi bercée
Comme un riche trésor, gardait ton souvenir;
Quand toujours ton image occupait ma pensée,
Aux bras de mon premier, devais-tu revenir?
Comment n'as-tu pas vu, pauvre fille énivrée,
L'abîme qu'entre vous avait mis mon dernier?
A mille morts tu t'es livrée
En te livrant à mon entier.

ANAGRAMME.

S'offre avec mes cinq pieds selon qu'on les agence
Une broussaille, une défense.

Le mot du LOGOGRAPHE est: opéra, dans lequel on trouve rapé, paré, pera et or.

Un de nos estimables Légionnaires qui se livre à des calembours mirobolants a demandé à M. Ga.... quels sont les marins les plus radoteurs. Nous donnerons demain la réponse de M. Ga....

AVIS AUX LEGIONNAIRES

DE LA DEUXIEME BRIGADE DE G. N.

Les papelettes délivrées aux gardes nationaux soit par la Police, soit par leur colonel, ont cessé d'être valables à partir du 15 juin; il devient donc indispensable de les renouveler. A cet effet on devra se présenter au bureau du colonel à dater d'aujourd'hui 19 courant jusqu'au premier juillet exclusivement, ce délai étant fixé rigoureusement, passe lequel il n'en sera plus délivrées.

Pour éviter tout trafic frauduleux ou fausses démarches, il ne sera accordé de ces papelettes, qu'aux gardes nationaux qui pourront justifier d'un établissement, ou d'une profession comprise dans la catégorie de celles sujettes à la loi sur les patentes.

Ces papelettes étant personnelles, l'autorité poursuivra devant qui de droit, ceux qui les transmettraient à toute autre personne qu'au titulaire.

AVIS.

Les créanciers de M. Louis Dourteau, tailleur, rue du 25 de Mai, sont invités à se réunir vendredi prochain, 21 courant, à midi, chez M. Ballo, rue de 25 de mai No. 45.

AVIS.

On désire Louer une maison dans les carrés contenue depuis la rue des Missions jusqu'à la rue de las Piedras, la rue de Buenos Aires à la rue du Marche, l'on donnera les meilleures garanties, s'adresser au bureau du Patriote.

AVIS.

Monsieur Bosson est prié de passer dans la rue du 18 Juillet en sortant du marche No. 14 pour affaire qui l'intéresse.

AVIS DIVERS

Para Valparaiso, intermedios, Lima y Guayaquil.

Saldrá á fines del corriente la fragata española, Convenio de Vergará, capitán Eugenio de Luengas. Admite flete y pasajeros, en sus dos cámaras alta y baja. Acudase en la calle de las Piedras núm. 96.

AVIS.

Les personnes qui désireraient partir pour le Havre sur le trois-mâts Cornélie, capitaine Kraoul, sont priées d'arrêter leur passage chez messieurs Thodes, rue de Zavala numéro 16; le navire devant partir de Buenos Aires du 15 au 20 mai et ne devant passer ici, qu'autant qu'il aura des passagers à y prendre.

AVIS.

Le sieur Arrambide Antoine est prié de passer chez monsieur Champa Sellier, rue Ituzaingó no. 86 et 88 pour y recevoir une lettre et d'autres informations dont on pourra lui donner connaissance.

A LOUER.

Dans la rue des Pecheurs, aujourd'hui des Trente-Trois, une maison convenable pour un commerce de détail. S'adresser rue de las Piedras num. 69.

SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE.

Une machine de guerre vient d'être inventée pour faire triompher au plutôt la cause que nous sommes tous intéressés à défendre.

Le public reconnaîtra facilement qu'entrer ici dans le détail du mécanisme et des résultats obtenus serait dès aujourd'hui inutiliser le nouveau système, et donner pour ainsi dire des armes à nos ennemis.

Il nous suffit de dire que plusieurs expériences successives ont eu lieu avec les conditions voulues en pareil cas: toutes ont été satisfaisantes et S. E. M. le ministre de la Guerre avec son état-major qui a assisté aux dernières, a témoigné sa vive approbation; il a également autorisé la construction d'un nombre de ces machines et l'ouverture d'une souscription pour en couvrir les frais; car, personne n'ignore aujourd'hui à quel point a réduit le trésor une défense aussi héroïque que prolongée.

Nous le disons donc hautement à tous les hommes libéraux: venir généreusement au secours de l'Etat; et précipiter par un léger sacrifice le dévouement si désiré d'un état de chose écrasant, voilà à quoi tend la souscription que nous annonçons, quelques listes circuleront à domicile et tous les fonds de ces diverses collectes seront remis à S. E. monsieur le ministre de la Guerre pour en donner en suite connaissance au public.

Orientaux et étrangers n'oublieront point que l'indépendance des uns et le bien-être des autres dépend peut-être, au moins pour un succès plus immédiat, de l'application d'un système dont l'étendue égale la simplicité et qui influera sur le sort des armes d'une manière puissante et irrésistible.

AVIS.

On demande un cuisinier à bord de la frigate française l'Africaine. Se présenter chez monsieur Chasseriau hôtel du Commerce.

AVIS.

Les personnes qui auraient besoin d'une bonne nourrice, jeune et saine ayant du lait abondamment, peuvent s'adresser au bureau du Patriote ou à Mme Georges Barthélemi, maison de M. Bazac au Cordon.

BARATILLO.

Tabac piqué pour cigares de papier, garanti de très bonne qualité à 3 reales la livre par arroba à 8 piastres, et on le pique à 12 reales l'arroba, rue du 18 Juillet numéro 129.

Dans la même maison on a besoin d'un gargon de 10 à 14 ans pour faire différentes commissions.

POUR BUENOS AIRES.



Le trois-mâts français le Tourville, capitaine Bonzans, partira le 15 du courant sans faute, ayant une belle chambre et toutes les commodités désirables par messieurs les passagers.

S'adresser pour le passage chez messieurs Zumaran et Tresserra, rue de Misiones, ou au capitaine à l'hôtel du Commerce, ou à bord du dit navire.

AVISO.

¡OJO AL BARATILLO!

¡Único en su clase!

Por el tenue precio de 225 reis, nueve renglones de primera necesidad, y todos de calidad superior, se venden en el almacén conocido por el de la Estrella, sito en la calle de Buenos Aires número 87.

Media cuarta vino caron.
Cuatro onzas yerba Misionera.
Cuatro onzas azúcar blanca de Habana.
Seis onzas arroz de la Carolina.
Media libra bacalao.
Una raja de leña.
Una onza grasa de vaca.
Media libra farfina.
Cuatro onzas de sal.

El martes próximo, 11 del corriente estará abierto el despacho.

AVIS.

A louer, une partie de maison, rue 25 Mai, composée d'un salon, de plusieurs pièces au rez de chaussée et au premier étage, magasin et mirador. S'adresser pour traiter à M. Portal frères, rue Ituzaingó, n. 30 et 32.

AVISO.

La persona que haya perdido un bote en el día del último temporal, acuda a la calle de la Florida núm. 23 que le será entregado dando las señas correspondientes, en el término de tres días.

AVIS.

Changement de domicile du Collège Français de Mlle. Fabreguettes, rue Sarandi numéro 223.

Ce collège reçoit des externes, des demi-pensionnaires et pensionnaires, espagnoles et françaises.

L'enseignement qui est démontré d'une manière simple et agréable comprend la langue française et espagnole, l'arithmétique, la géographie, les devoirs de la religion, la musique et autres arts d'agrément et en un mot tout ce qui concerne l'éducation d'une demoiselle.

La directrice pleine de soins pour ses élèves représente pour les enfants une mère désireuse de corriger leurs défauts et de dresser leur esprit et ne néglige rien non plus pour leur instruction.

Le prix de la pension se règle avec les parents de manière à être tout à fait à la portée de tous, au taux le plus modéré.

Les parents qui désireront faire apprendre la musique à leurs enfants, auront l'avantage de trouver un piano pour l'étude des élèves dans la pension.

Les personnes qui désireront prendre des leçons particulières pourront se rendre au domicile de l'institutrice où un cours sera ouvert à cet objet de 6 à 9 heures du soir.

AVISO.

La sociedad existente en esta plaza de Estevan Favaro, Celestin Seide y Gaetano Clordano, está próxima a quedar disuelta, lo que se previene al público para que los que tengan cuentas pendientes con dicha casa, se sirvan presentarlas en el preciso término de tres días, pasados los cuales no tendrá lugar ninguna reclamación. Ocurase á la calle del Cerrito núm.

AVIS.

POINTES DE PARIS ET SERRURES FRANCAISES.

On trouvera un grand assortiment de ces deux articles que l'on vendra en gros et en détail et à un prix très modéré dans le magasin de monsieur Rivière rue 25 mai n. 299, maison de Sartori.

AVISO.

T A B L A

DEMOSTRATIVA DE LA LIQUIDACION DE HABERES MENSUALES.

Ategrida a la division de la moneda de la República, e en cada desde 1 peso hasta 100, 105, 110, 115, 120 y 150, con el método para emplearse en la division de cualquier cantidad, y acompañada de la reducción de patacones y onzas de oro, a pesos, reales, reis.

Esta obra de verdadera utilidad para toda clase de personas, por la economía de tiempo y de trabajo que proporciona en la contabilidad de los haberes mensuales, acaba de publicarse por la imprenta de la Caridad, y se halla de venta en la librería de D. Jaime Hernandez, y en la de D. Pablo Domenech.

CONSERVES ALIMENTAIRES.

On trouvera chez MM. Portal Frères, rue Ituzaingó, autrefois rue S. Jean, num. 32, un grand assortiment de conserves alimentaires de J. Colin de Nantes, à des prix très modérés.

AVIS.

Chez MM. Isabelle et fils, rue des Trente-Trois, num. 81, on trouvera les articles suivants, récemment arrivés de France:

Tabac à priser
Champagne mousseux
Vin de Bordeaux en caisse
Fruits à l'eau de vie
Id. au vinaigre
Sardines à l'huile en demi boîtes
Fromage de Goyère
Id. de Hollande
Pommes en pobans
Cognac en caisse
Liqueurs fines id.
Anisette de Bordeaux
Huile d'Olive fine
Bière de Bobée
Café Martinique
Papier à lettre
Id. rayé pour factures
Verres à vitre
Peintures fines et une foule d'autres articles qui vendent aux prix les plus modérés.

Le Propriétaire-Gérant, Jh. REYNAUD.

Imprimerie Constitucional, Rue de las Cámaras No 34